



La Chronique de Carrouges

Site internet : www.carrouges.fr

Page 1

Le Mot du Maire

Page 2

Histoire Locale

Page 3 et 5

Actualités

Page 4

Intercommunalité

Page 6

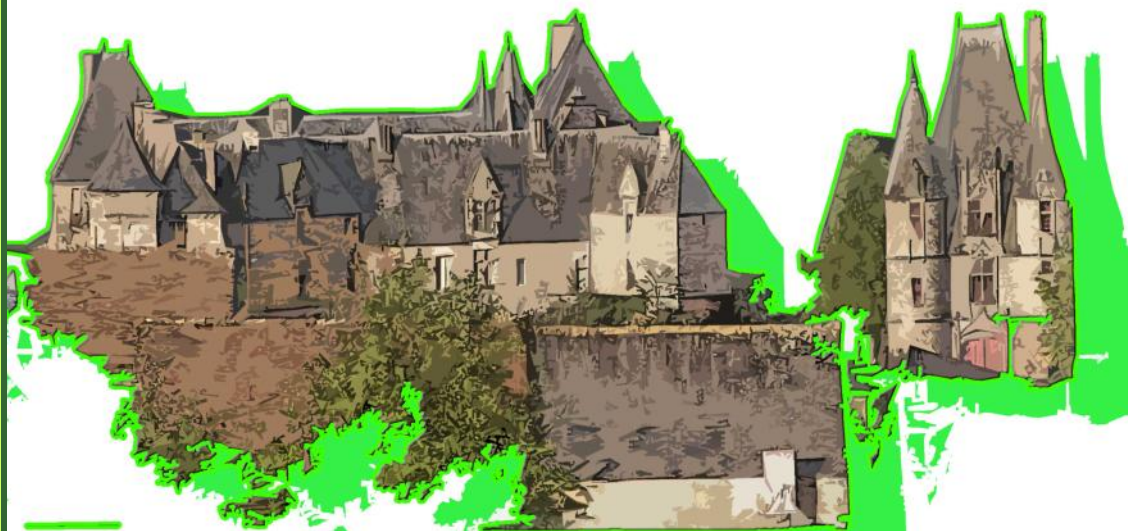
Animations et Culture

Page 7

Réunions du Conseil

Page 8

N° utiles, Jeux



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Au cœur d'un printemps humide, l'espoir de jours meilleurs est dans tous les esprits. Nous les souhaitons avec vous. Nous sommes persuadés qu'il n'en sera ainsi que grâce aux efforts de chacun, soucieux et convaincu qu'il peut apporter sa pierre à l'édifice.

Outre la crise qui nous environne et qui semble moins nous toucher que d'autres pays en Europe, nous avons nos petites préoccupations de Carrougiens.

Je veux parler ici de l'avenir de notre commune dans une future intercommunalité et pas de querelles aveugles et partisans ou autre cabales menées par certains.

Irons-nous, contre notre souhait majoritaire, vers Alençon, ou pourrons-nous naturellement nous associer et coopérer avec les communes du Pays Fertois?

Monsieur le Préfet détient la réponse.

A cet instant précis où je m'adresse à vous, rien dans les arguments développés par les partisans d'Alençon ne nous convainc de changer d'avis, une fiscalité moins avantageuse, des compétences voiries, scolaires, associatives culturelles ou sportives, l'entretien et les gros travaux des bâtiments publics qui leur sont dédiés pèseront lourd dans la balance des finances communales. Pèse aussi l'incertitude sur les ressources allouées par l'état (dotation de solidarité, bourg centre, ...). Bien sûr seront pris en charge quelques dépenses actuellement assurées par notre commune (contingent incendie) mais nous restons convaincus que sur les 5 à 6 ans qui viennent, la solution Alençonnaise, c'est une augmentation des impôts de 30 à 40 %...

Dans ce bulletin, nous vous rappelons l'historique de la solution dans laquelle l'absence de dialogue avec chaque commune nous a mis.

Gardons espoir en demain et retrouvons nos manches.

Votre maire
Eugène-Loïc ERMESSANT

Xavier ROUSSEAU (1886—1978)



Au 18 de la rue de St Martin à Carrouges, dans cette belle maison à façade en granite avec une grande porte de garage, se trouvait l'ancienne gendarmerie jusqu'en 1905. Xavier Victor Pierre Léon Rousseau y est né le 28 juin 1886. Il passa son enfance au côté de son père Victor qui était gendarme et de sa mère Clémence Leroux. « *Ma chambre, située juste au-dessus de la prison, donnait sur la cour*, écrit-il vers 1960 dans sa biographie. Plus tard le logement sera occupé par le vétérinaire, le docteur Maxime Ménard. Les grands-parents maternels de F.X. Rousseau : Emile Leroux et Maria Lecoq ont été boulangers à Carrouges avant d'aller s'établir à Lignéres la Doucelle.

Il passa son enfance à Carrouges, il y fit ses premières classes et poursuivit ses études à l'Ecole Paul Souvray suite à la mutation de son père à la Ferté-Macé, le 5 septembre 1894. Retraité de gendarmerie à tout juste 50 ans, son père devient garde-champêtre à Argentan grâce à l'intervention du maire de l'époque : « M. Paul BOSCHET ». Le 1^{er} Octobre 1900, Xavier entre au collège d'Argentan (le futur Collège Mézeray).

Après ses études secondaires dont il sort avec son baccalauréat en 1906, il est incorporé au 14^{ème} Hussard à Argentan : « *J'ai fait 1367 jours de service militaire, attrapé la grippe espagnole et même si j'étais chétif, j'en suis réchappé et j'ai aussi fait la guerre 14-18 comme Caporal au 8^{ème} Génie. On m'a même remis la croix de guerre le 22 décembre 1948 à Bad-Dürkheim en Bavière* ». Quand je pense que mon père me disait toujours : « *si seulement tu pouvais grandir, tu pourrais être militaire et faire carrière !!!* ». Avec ses 1 m 69 à 20 ans, il fit carrière non pas dans l'armée, mais dans l'administration des P.T.T. Il épousa le 3 mai 1911 à Argentan Marie-Ange GAUTRY, qui lui donna trois fils (Claude, Jacques et Bertrand) et une fille (Elisabeth).

Il fut passionné de l'histoire de sa terre et d'archéologie. Son stylo et son bloc-notes dans les poches, il arpentaient les chemins creux de sa contrée à vélo pour retrouver et faire revivre les vestiges du passé : « *Elevé aux champs, j'y suis retourné souvent, trouvant chaque fois au milieu de mes chers villageois des sujets d'études passionnants. Mêlé à eux, je partageais leur vie, leurs travaux, leurs joies, j'étais de toutes leurs fêtes* ».

Un temps bibliothécaire bénévole et trésorier, en 1927, « des Amis de la Bibliothèque », il s'engagea plus particulièrement dans la sauvegarde des vestiges du passé.

Il est cité dans la revue de la Société Historique et Archéologique de l'Orne (SHO) en 1919. Il pétitionne auprès du Préfet en 1948 pour la sauvegarde de la **Chapelle St Nicolas** afin d'y transférer la Bibliothèque en 1962. Il y élira domicile. Après son décès, l'Office du Tourisme d'Argentan y fut installé et s'y trouve encore aujourd'hui.

Sa qualité d'érudit plein de curiosité est mise à profit dans de nombreux articles présentés à la SHO notamment sur les dialectes locaux :

« *Il me semble que notre Société n'a pas dépensé beaucoup d'activité dans le domaine des parlers locaux (ceci n'est pas un reproche), et on ne connaît guère que les travaux de Delestang, Le Vavas seur, Vêrel. Il y a davantage à faire... Il y a même énormément à faire. J'ai observé d'un canton à l'autre, et même d'une commune à l'autre, des différences importantes... et ceci aux portes mêmes d'Alençon. Ainsi, je prends comme termes de comparaison les pronoms personnels : Moi, toi, et je note leur prononciation dans trois localités situées en pied de marmite et à moins de deux lieues l'une de l'autre. J'obtiens :*

A Carrouges (mon pays natal) : Mé, té, à la mode normande.

A Cirai : Meu, teu.

A Lignéres-la-Doucelle (Mayenne) : Ma, ta.

N'est-ce pas curieux ?

Une telle variété d'interprétation est certainement l'indice de l'existence de trois races, de trois peuplades qui sont demeurées longtemps voisines, sans se connaître, sans se fréquenter, sans s'allier ».

En 1928-29, il fut un des membres fondateurs du S.I.P.A : le Syndicat d'Initiative du Pays d'Argentan et créa immédiatement la revue trimestrielle du « Pays d'Argentan » avec entre autres, Henri MAUBERT (maire d'Ecouché et vice-président du Conseil Général) et le futur général Paul Félicien VANUZEM. Il y travailla inlassablement, de 1929 à 1972 soit 42 ans. Ses travaux firent rapidement autorité et servirent de source à de nombreux ouvrages historiques.

Fidèle à ses amis, il sera membre actif de l'Amicale des Anciens du Collège Mézeray qui l'honorera du titre de président honoraire avant 1936.

Le 20 novembre 1932, toujours avec ce même souci de sauvegarder les usages et coutumes de notre pays bas-normand, est constitué sous son impulsion « le Comité du Folklore Normand » dont il devient le Secrétaire général.

Profondément attaché à son terroir, il déclarait : « *J'avoue ne pas comprendre cette étrange manie d'aller chercher si loin l'inédit et l'original que l'on a chez soi et de grand cœur je m'associe à la protestation du poète normand Léon Boschet quand il déclame :*

**De l'Espagne et de l'Italie
Pourquoi célébrer les splendeurs,
Lorsque la France est si jolie
Pourquoi vouloir chanter ailleurs ?
Conservons plutôt souvenance
Des charmes de notre pays !**

Il est à l'origine du « **dictionnaire des communes du Pays d'Argentan** » qu'il n'a pas pu terminer et dont sont tirées une grande partie des informations historiques figurant dans les brochures édités par l'Association du Festival Tradition et Terroir de Carrouges.

Il se vit décerner de nombreux prix pour l'ensemble de son œuvre (notamment par L'Académie Française). Son implication dans l'Histoire, l'Archéologie et la défense du patrimoine lui vaudra d'être nommé, en 1960, membre correspondant de la Commission Supérieure des Monuments Historiques pour le Département de l'Orne par **André Malraux**, Ministre de la Culture.

Pendant sa carrière au PTT, il habitait au bureau de poste du 16 Place St Germain, dans cette belle ville d'Argentan qu'il affectionnait mais il n'oublia pas ses racines et Carrouges auquel il consacra un bel ouvrage qu'il débute par ces vers : « **Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance** ».

Il prit sa retraite des PTT en qualité d'Inspecteur principal en 1946. Il est décédé en 1978 à Argentan. Il avait 92 ans.

Il serait tombé dans l'oubli sans l'intervention de Jean-Jack Denoual qui initia, en 1987, une exposition consacrée à l'œuvre de Xavier ROUSSEAU au lycée Mézeray où il était enseignant. Cette exposition a connu un grand succès. C'est à partir de cette date, que l'image de Xavier ROUSSEAU fut réhabilitée à Argentan. Après 1987, lors de la fusion des deux centres d'animations de la ville, on honora sa mémoire en baptisant le nouvel ensemble : « Espace Xavier ROUSSEAU »

Jean-Jack Denoual fut aussi à l'initiative en 2003, de l'Association : « Les Amis de Xavier Rousseau » qu'il préside et dont l'objet statutaire est de créer un événementiel à partir des œuvres et dans l'esprit de Xavier ROUSSEAU.

Bibliographie:

*Carrouges (La bourgade - Les seigneurs - La collégiale - Le château)

*Argentan. Ses Monuments, ses Dentelles, ses Environs.

*Légendes normandes du pays d'Argentan, 1930

*Le Service télégraphique de l'Orne pendant la Guerre 1870-71, et son chef, M. l'inspecteur Triger. Avec notes sur les opérations du 19^e Corps d'Armée dans le département.

*Argentan, ce qui fut ... ce qui demeure ... Avec Richard Mouton - 1955

*Argentan, figure et choses du passé... 1940

*Chambois ... 1942

*Les de Corday au Pays d'Argentan. La Race - Le Terroir - Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont.

Saints protecteurs, saints guérisseurs du pays d'Argentan 1958

*Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, dame d'Argentan, 1463-1521. Avec Paul Vanuxem 1941

*Histoire du Collège d'Argentan: en 1934, précédée d'une étude de E. Vimont sur les écoles d'Argentan de 1405 à 1789

*Veilleries, légendes de Basse-Normandie, recueillies au pays d'Argentan. Avec P.-F. Vanuxem 1933

*Le Camembert (Argentan, France: Imprimerie des Trois Cantons, 1927)

*Le Cidre 1938

*La Bataille de Normandie au Pays d'Argentan

*Essai sur les moeurs champêtres (en 1787) avec l'Abbé Jean-Jacques Gautier.

Et surtout, son Dictionnaire des communes du Pays d'Argentan qu'il n'a pas pu terminer.

Maryvonne COUSIN



Le 18 rue Saint Martin à Carrouges

Maison médicale

Plus de 300 personnes présentes à l'inauguration

Samedi 14 avril les habitants du bocage étaient bien présents pour l'inauguration de la maison médicale tant attendue. S'étaient également déplacés les sénateurs Goulet et Lenoir, le député Y. Deniaud, le conseiller régional B. Deniaud et la conseillère générale. Ce fut l'occasion pour notre maire M. Ermesent de retracer l'historique de cette belle réalisation qui a demandé un lourd investissement - tant financier qu'humain.

Nous étions convaincus de la nécessité qu'il y avait à agir pour éviter la désertification médicale, mettre à la disposition des professionnels de santé et de leurs patients des locaux modernes, mieux adaptés aux nouvelles pratiques médicales et agréables à vivre... tel était l'enjeu. Chacun a pu juger sur pièce, espérons que l'avenir nous donnera raison ! La chaufferie bois (qui alimentera également la maison de retraite et de Coupigny) ainsi que la haute isolation thermique du bâtiment ont permis de donner à la maison médicale le label (aujourd'hui très convoité) de « Bâtiment Basse Consommation » (BBC). Le développement durable a été dès le début au cœur du projet. Chacun se félicita de cette belle journée et but ensemble le verre de l'amitié.



Le « Palais des Aînés »

La maison de retraite de Carrouges



L'équipe, motivée et dynamique compte plus de 80 membres : animatrices, administratifs, personnel soignant, agents de service, cuisiniers... principalement originaires du bocage carrougien, ce qui fait de la maison de retraite le premier employeur de la commune.

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de l'établissement qui fournit aussi le centre de loisirs et les plateaux-repas servis à domicile (les menus sont composés par une diététicienne).

Fondée en 1908 par le Dr Le ROYER pour accueillir les anciens les plus pauvres, la Maison de Retraite de Carrouges portait alors le nom de « Hospice de Vieillards ».

Elle fut rebaptisée « Palais des Aînés » le 1^{er} Juin 2010 par le maire et médecin coordinateur, Eugène-Loïc ERMESENT. Pour trouver ce nouveau nom, un concours d'idées avait été lancé auprès des résidents eux-mêmes par l'équipe de la Directrice, Mme Colette ADAM.

Cette dernière vient d'être faite « Chevalier dans l'ordre national du Mérite » par Gérard LARCHER, sénateur des Yvelines, ancien ministre. Lors de cette cérémonie, Mme Adam rappela la politique de qualité d'hébergement au Palais des anciens et l'objectif d'améliorer le quotidien du résident tout en préservant autant que possible son autonomie : « *Nous nous sommes engagés à reconnaître et à maintenir le rôle social de la personne âgée, d'abord en favorisant les liens et en multipliant les échanges avec l'entourage, la famille, les amis, et ensuite en proposant des activités stimulantes et adaptées au sein de l'établissement ainsi qu'en facilitant l'accessibilité aux services extérieurs.* »

Le linge hôtelier est fourni et entretenu par l'établissement.

Le **Palais des Aînés** dispose entre autres :

- D'un cabinet médical et d'une pharmacie
- D'une salle de soins et d'une salle de kinésithérapie
- D'un salon de coiffure et d'un espace bien-être

La capacité totale de la Maison des Aînés est de 111 places dont (entre autres) :

- 85 lits pour personnes âgées dépendantes ou non, en accueil définitif (prise en charge totale de la personne âgée par l'établissement sur un temps illimité) dont 13 au sein de l'unité de vie pour personnes désorientées « malades d'Alzheimer » ou apparentés
- 3 en accueil temporaire, destiné à accompagner une personne âgée sur une durée limitée (1 mois maximum)
- 2 en accueil de nuit (de la fin de journée jusqu'au lendemain matin)
- 18 à « la Maison de Coupigny » (unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes)

« **La Maison des Sens** », le centre d'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00, il dispose de 6 places.

Il est conçu pour soulager les familles et permettre de maintenir à domicile les personnes âgées plus longtemps dans de bonnes conditions.

Une équipe de professionnels vous accueille, vous soutient et vous informe: neuropsychologues, aides médico-psychologiques, ergothérapeutes et infirmières. Les personnes atteintes d'Alzheimer se voient proposer des activités variées contribuant à entretenir et à stimuler leurs capacités intellectuelles et physiques (atelier manuel, atelier mémoire, gymnastique douce...)

« **Le Relais des aînés** » est une unité mobile intervenant au domicile des personnes âgées qui présentent des troubles de la mémoire (Alzheimer ou apparentés).

Depuis le 1^{er} Avril 2012, la maison de retraite a repris à sa charge les services de l'association **la Tonnelière** et propose notamment aux habitants du bocage carrougien :

- Le portage de repas
- Le blanchissage du linge (le linge sale est récupéré à domicile et rapporté nettoyé et repassé dans les deux jours).
- Le voiturage des personnes

Renseignements :

Portage de repas, blanchissage et voiturage : Irène PATE au 02 33 31 78 13

Accueil de jour : Magali ESNAULT au 02 33 29 57 25 ou 02 33 81 75 60

Administration : 02 33 81 75 60

Site internet : <http://www.lamaisondesaines.fr/>

Intercommunalité et réforme territoriale

Historique des actions menées par le conseil municipal de Carrouges

• Printemps-été 2009 : premières réflexions du Conseil Municipal sur l'avenir de Carrouges au sein de la CdC.

• 7 juillet 2009 : dans le cadre des démêlés entre Carrouges et la CdC (Communauté de Communes du Bocage Carrougien) le conseil a entamé une réflexion débouchant sur 2 hypothèses de travail complémentaires : création d'un premier groupe de travail chargé d'ouvrir un dialogue constructif, et d'un second chargé de prendre contact directement avec les membres des conseils municipaux composant la CdC. Pour la première fois, un des conseillers exprime la volonté de sortir de la CdC actuelle.

• 15 septembre 2009 : prise de connaissance d'une première ébauche de la loi portant modification des communautés de communes actuelles (+ de 5000 habitants, continuité territoriale, etc.). Les seules possibilités de rattachement possibles sont le Pays Fertois et la CdC des Avaloirs (Pré-en-Pail). Le conseil municipal souhaite participer activement aux décisions et exprime sa préférence pour une adhésion au Pays Fertois.

• 29 septembre 2009 : le conseil municipal exprime son souhait de se rattacher au Pays Fertois.

• 3 novembre 2009 : le Pays Fertois accepte le principe de l'adhésion de Carrouges.

Suit une année où les discussions restent au point mort...

• 22 décembre 2010 : courrier de Carrouges au préfet exposant la constance de sa position et demandant une rencontre/discussion avec tous les maires pour mettre en place une « collectivité rurale forte, multipolaire, en interaction avec les citoyens ».

• 15 avril 2011 : courrier de Mme Oliveira (tout juste élue Conseillère Générale le 27 mars 2011) qui s'oppose arbitrairement au rapprochement de toute commune du Bocage Carrougien (y compris Carrouges) avec le Pays Fertois.

• 22 avril 2011 : après annonce du nouveau schéma de l'intercommunalité, M. Tréton demande l'avis de la sénatrice N. Goulet. Elle propose que les communes qui souhaitent s'orienter vers Rânes-Ecouché argumentent que son bassin de vie se rattache à celui du Bocage Carrougien. A cette époque **il n'est encore question ni pour les uns ni pour les autres d'adhérer à la CU d'Alençon.**

• 3 mai 2011 : le conseil municipal énonce les principes qui doivent guider le choix vers une nouvelle intercommunalité

• 6 juin 2011 : réunion entre la CdC du Pays Fertois et celle de Carrouges, les élus du Pays Fertois verraient bien un rapprochement avec

une partie des communes de la CdC du Bocage Carrougien

• 7 juin 2011 : le conseil municipal de Carrouges délibère défavorablement sur la proposition de nouvelle carte intercommunale du fait de l'absence de précisions sur la fiscalité et les finances.

• 1er juillet 2011 : réunion du Bocage Carrougien et de Rânes-Ecouché. Les présidents annoncent d'emblée qu'ils ne sont pas pour l'intégration de l'ensemble du Bocage Carrougien. Conclusion : seule une partie de la CdC pourra se rapprocher de Rânes-Ecouché, les communes concernées devront en faire la demande.

• 4 juillet 2011 : réunion avec la CU d'Alençon. La CUA est prête à accueillir des communes présentes déjà dans son bassin de vie, si elles le demandent.

• 30 septembre 2011 : le conseil municipal délibère et informe le préfet que Carrouges constitue un pôle de vie, que pour franchir le seuil de 5000 habitants le rapprochement avec le Pays Fertois est le plus proche du bassin de vie de ses habitants et que si un élargissement supplémentaire s'avérait nécessaire, le rapprochement avec le Pays d'Andaines serait le plus pertinent.

• Entre fin juillet et le 4 novembre 2011 : le maire fait part des demandes de renseignements envoyés à la CUA, suite à une demande expresse de la préfecture d'étudier la possibilité d'un rattachement à la CUA.

• 16 novembre 2011 : le conseil municipal se réunit avec comme unique ordre du jour l'évolution de l'intercommunalité et plus particulièrement l'hypothèse de rattachement à Alençon et l'étude de l'ensemble des documents et analyses réalisées à ce jour. Deux délibérations sont prises : 1°) confirmation du choix de rattachement avec le Pays Fertois précisant et confirmant une optique d'agrandissement vers le Pays d'Andaines ; 2°) demande que chaque commune du Bocage Carrougien exprime clairement d'aller vers telle ou telle nouvelle CdC. Carrouges n'accepterait d'intégrer la CUA qu'à condition que le rapprochement avec le Pays Fertois s'avère impossible légalement et dans ce cas Carrouges demanderait une place statutaire au sein de la CUA en tant que pôle rural d'équilibre.

• 10 décembre 2011 : une votation est organisée à Carrouges pour consulter les citoyens sur leur préférence : rattachement de la commune au Pays Fertois ou à la CU d'Alençon. Une large majorité de Carrougien exprime sa préférence pour le Pays Fertois.

• Fin décembre 2011 : Réception du projet de SDCI (Carte de l'intercommunalité)

Suite à la demande de Carrouges, un RDV a été donné par le préfet à M. le maire et un conseiller le 14 décembre 2011. M. le préfet accorde un délai de réflexion supplémentaire aux communes du Bocage Carrougien et donne une date butoir fin juin. Il est dit qu'aucune commune ne serait intégrée « de force » à une nouvelle entité.

• 31 janvier 2012 : il est décidé de mettre en place un groupe de travail composé de 11 maires ou adjoints de la CdC (sans Ciral, Saint-Didier-sous-Ecouves, Longuenoë et Saint-Ellier-les-Bois qui ont déjà décidé de rejoindre la CUA). Ce groupe devra étudier les modalités de rattachement des communes à une nouvelle intercommunalité, supervisé en cela par Mme Toulet, médiatrice mandatée par M. le préfet.

• février-mai 2012 : des réunions sont organisées avec ce groupe de travail pour étudier les modalités détaillées du rattachement des communes à une nouvelle collectivité selon les termes de la loi de réforme territoriale. Or, dès la deuxième réunion (22 mars 2012) nous apprenons que Madame Toulet a reçu mandat de M. le préfet uniquement pour examiner les modalités de rattachement à la CUA, et non pour les comparer à un éventuel rattachement à la CdC du Pays Fertois, comme cela avait été promis à Carrouges. Nous avons néanmoins assisté de bonne foi à ces réunions au cours desquelles plusieurs précisions quant au fonctionnement de la CUA ont été apportées.

Premièrement : de manière générale, la CUA ne prend en charge que les budgets de fonctionnement et pas les budgets d'investissement, notamment pour la voirie (il sera très difficile pour nos petites communes rurales de rénover leur voirie). La CUA ne finance pas les associations (comment financerons-nous le foot, le judo, l'école de musique, le centre de loisirs...?).

Deuxièmement : les impôts seront augmentés d'environ 30% ...

Troisièmement : la mise en place des « projets structurants » se concentrerait désormais uniquement sur deux pôles : tourisme et salle polyvalente. Qu'en serait-il du commerce et de l'artisanat local?

• Pour la suite :

Carrouges assistera aux prochaines réunions car nous ne voulons fermer aucune porte, ni refuser le dialogue. Ce refus de prendre en compte l'avis des Carrougiens qui ont clairement exprimé leur choix pour rejoindre le Pays Fertois est profondément méprisant.

Intercommunalité et réforme territoriale

Conséquences comparées d'une adhésion à la CU d'Alençon ou au Pays Fertois

Variations de fiscalité entre la CdC du Bocage Carrougien et la CdC du Pays Fertois et la Communauté Urbaine d'Alençon :

- Un habitant payant actuellement 500 € de taxe d'habitation à Carrouges paiera **411,25 €** au Pays Fertois et **601,55 €** à la CUA
- Un habitant payant actuellement 500 € de taxe foncière sur le bâti à Carrouges paiera **469,25 €** au Pays Fertois et **509,9 €** à la CUA
- Un habitant payant actuellement 500 € de taxe foncière sur le non-bâti à Carrouges paiera **480 €** au Pays Fertois et **544,25 €** à la CUA
- Un entrepreneur payant actuellement 500 € de cotisation foncière des entreprises à Carrouges paiera **456,9 €** au Pays Fertois et **592,7 €** à la CUA

Compétences (extraits)	Bocage Carrougien	Pays Fertois	CUA
Transport urbain de voyageurs	Non	Optionnel	Oui
Voirie et trottoirs	Oui	Oui	Non
Signalisation horizontale et verticale	Oui	Oui	Non
Aménagement des bourgs et des places	Non	Oui	Non
Entretien des parcs de stationnement	Oui	Oui	Non
Eclairage public - Investissement	Non	Oui	Non
Entretien des bourgs (balayage, maintenance du mobilier public)	Non	Oui	Optionnel
Salles polyvalentes (investissement et fonctionnement)	Non	Non	Optionnel
Financement des associations	Oui	Oui	Non

Voirie et circulation

Les aménagements en attente...

La voirie fait partie des dossiers particulièrement importants. Les travaux de fonctionnement ou d'investissement sont permanents et demandent une attention toute particulière. Dans notre commune, la compétence voirie est portée par la Communauté de Communes qui décide (normalement après avoir consultées ses communes) des travaux et de l'entretien à prévoir. Nous avons soumis depuis trois ans cinq points sensibles à aménager :

- La rue de l'être aux Riaux
- Le carrefour de la rue du chapitre au niveau de l'église
- Le carrefour de la rue St martin au ni-

veau du Crédit Agricole

- Le carrefour de la rue Albert Louvel au niveau de la maison médicale
- La place de la mairie.

Pour l'heure, seul le projet d'aménagement de la rue Albert Louvel (hors partie carrefour) est prévu. Nous avons insisté sur la nécessité d'élargir rapidement les trottoirs qui mènent à la maison médicale et à la maison de retraite... Sans résultat.

Cette section de la voirie est devenue très dangereuse depuis l'installation de la maison médicale qui génère un trafic routier et piéton plus important. Nous demandons depuis plusieurs années

qu'une déviation pour les camions soit créée autour de Carrouges (le projet pourtant bien avancé a été reporté en septembre dernier suite à la demande de notre conseillère générale Mme Oliveira, en l'attente de « plus amples informations »).

En attendant que cette déviation soit réalisée, le conseil municipal a décidé pour des raisons de sécurité de limiter la vitesse de circulation à 30 km / heure dans le bourg.

Il faut à un camion lancé à 50 km/h 25m pour s'arrêter. Cette distance est divisée par deux pour un véhicule roulant à 30km/h.

Le PMU à Carrouges



Communiqué de Mme Annick Lieuray (Presse, Tabac, PMU et FdJ à Carrouges) :

Depuis le 2 janvier dernier, le PMU a installé un point de vente dans notre magasin pour vous permettre de parier au Pari Mutuel Urbain (PMU). Nous souhaitons que cela réponde à votre attente et contribue à animer Carrouges et le canton de Carrouges.

Nos horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 6h45 à 12h45 et de 14h00 à 19h30
- Jeudi de 6h45 à 12h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Bon à savoir

Toute personne (particulier ou entreprise) souhaitant modifier légèrement l'aspect extérieur de son bâtiment doit déposer un dossier de **déclaration préalable** en mairie. Le formulaire est disponible au secrétariat de la mairie ou sur internet.

Toutes les modifications sont concernées : ravalement de façade, changement de couleur, ajout de volet, pose de stores, rideaux de fer, construction de véranda, abris de jardins, modification de toiture, panneaux solaires.

Pour des travaux plus importants (étendue supérieure à 40 m²) il faut déposer une demande de **permis de construire**.

Le conseil municipal a compétence pour signer les demandes (suite à

l'existence d'un PLU—Plan Local d'Urbanisme—mis en place en 2003). Le règlement de ce PLU est consultable en mairie.

Si votre bâtiment se trouve à moins de 500m d'un monument classé à l'inventaire des monuments historiques, il faudra obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France, qui a pour mission de conserver l'authenticité des sites historiques.

En respectant ces démarches, notre bourg pourra continuer de se développer harmonieusement et d'attirer de nouveaux habitants.

Actuellement une OPAH (Opération d'Amélioration de l'Habitat) est en cours, elle permet d'obtenir sous conditions des aides pour vos travaux. Se renseigner à la CdC.

Centre de loisirs

Du 9 juillet au 3 août, le plein d'activités pour les jeunes de 3 à 17 ans

L'Association Familles Rurales propose son centre de loisirs dans les locaux de l'école maternelle publique tous les jours sauf le week-end à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30.

Tous les lundis : sortie piscine

Tous les jeudis : sortie à la journée.

7 camps sont organisés :

- 13 juillet : Camp bivouac , 1 nuit au camping de Carrouges
- Du 8 au 13 juillet : camp multi-sport à Fresnay-sur-Sarthe
- Les 17 et 18 juillet : mini-camp au camping de Carrouges
- Du 16 au 20 juillet : camp poney aux écuries de la Fouquière

- Du 23 au 27 juillet : camp jeunes sportifs à Saint-Léonard
- Du 23 au 27 juillet : camp Paris spécial Ados
- Du 29 au 3 août : camp mer au camping de Fréhel (22)

Début des inscriptions

par tél. au 02 33 82 07 87

dès le lundi 14 mai

tous les jours après 18 h

auprès de Lucie Lebreton.



Un été bien animé !



Soirée italienne du 5 mai 2012 :

Le bilan de la soirée italienne est très positif. L'ambiance était de l'avis de tous chaleureuse et joyeuse, le décor réussi et le repas très apprécié. Les DJ de RCDF (Radio Coup de Foudre) ont fait danser les convives jusqu'au petit matin...

Fête de la musique le 16 juin 2012 :

Radio Coup de Foudre et Anim'Carrouges unissent leurs forces pour organiser un concert le 16 juin 2012 à l'occasion de la Fête de la Musique. Le concert débutera à 17 h, entrée gratuite, restauration et boissons disponibles sur place.

16e Week-end Moto les 7 et 8 juillet 2012 :

Une ballade touristique et un rallye auront lieu le samedi 7 juillet. Un système de questions-réponses guidera le motard d'un village à l'autre ; à l'affiche : visite de la contrée et rencontre des habitants. Le samedi soir un concert ouvert à tous aura lieu au camping de Carrouges. Repas et boissons sur place. Chaque année le club accueille des motards de tous horizons. L'an dernier, un club de Belgique avait fait le déplacement, ambiance joyeuse assurée. *Renseignements : Josette au 02 33 27 05 75 ou comett@aol.com*

La Guibray les 25 et 26 août 2012 :

La brocante aura lieu dans le bourg le samedi (tarif : 2 € le mètre linéaire). Les manèges seront placés sur la place Leveneur et éventuellement sur la place de l'église. Le soir à partir de 19 h, concert gratuit des « Décalés du Bocage » et ensuite le spectacle pyrotechnique des « Tamerlights », qui chemineront à travers le bourg. Le dimanche, nous renouerons avec les traditionnelles cavalcades, dont le thème cette année sera la couleur rouge. Déjà une dizaine de comités de quartier ont choisi leur sujet.

Etat civil

Naissances :

- LANGIN Adeline
27 mars 2010
- SAINTELLIER Martin
1er avril 2010
- BELLENCOTRE Lilou
17 avril 2010
- VOLCLAIR Zoé
2 mai 2010
- DUIS Maëlie
29 juin 2010
- GIRARD Hugo
25 août 2010
- CALLEJA Adèle
29 novembre 2010
- RENARD—CORDELIER
Lazulie
30 janvier 2011
- CHEVALIER Hippolite
1er février 2011
- FROMENTIN Yanis

2 avril 2011

- GUITET Axel
17 novembre 2011
- PEAN Doriane
8 janvier 2012
- SAUSSAIS Lola
26 février 2012
- DUIS Nolan
6 avril 2012
- MERCIER Roméo
16 avril 2012

Mariages :

- CORBIERE Loïc et DE-
LAUNAY Charlotte
29 mai 2010
- MITHA Amine et MAL-
LET Bernadette
26 juin 2010
- DENIS Romain et MAN-
SON Violène
12 mai 2012

Calendrier de manifestations

Tout l'été :

- * le Parc Normandie Maine organise des ballades, randonnées et ateliers. Renseignements à la Maison du Parc, Tél : 02 33 81 13 33
- * Visite des ateliers d'artiste du Carré-rouge situés au bout du champ de foire derrière l'église. Sur rendez-vous au 06 75 82 76 35
- * Visite des Jardins du Conte, journées à thème ; renseignements : 09 63 45 99 79
- * Visites aux chandelles au Château de Carrouges

16 juin 2012 : Concert Radio Coup de Foudre

Fin juin : kermesses des écoles

7 et 8 juillet 2012 : 16e Week-end Moto à Carrouges

3,4 et 5 août 2012 : Fête de la Chasse au Château

15 août : Pèlerinage à la Raitière à Joué-du-Bois

18 août 2012 : Nuit du Cinéma au Château de Carrouges (« Les liaisons dangereuses »)

25 et 26 août 2012 : Fête de la Guibray (nouvelle version)

Septembre musical de l'Orne : concerts à Carrouges (P. Bianconi le 09/09 à 17h30), à Ecouché (Fine Arts Quartet le 01/09 à 20h30), à Sées (Les Arts florissants le 29/09 à 20h), à Bagnoles de l'Orne (Laurent Mignard Duke Orchestra à 17h30)



Réunion du 22 décembre 2011 :

En raison du décès de M. Rivet, architecte de la maison médicale, le conseil municipal est convoqué pour donner mandat à M. le maire-adjoint pour trouver une solution qui permette d'achever les travaux et décide de suspendre l'application des pénalités de retards pour les entreprises de la date du décès à la date de désignation d'un nouveau maître d'œuvre.

Réunion du 7 février 2012 :

- Préparation du budget : dans le cadre des économies de fonctionnement, prise en compte de la démission du 4e adjoint, suppression des postes de 3e et 2e adjoint et diminution des indemnités du maire et de l'adjoint au maire.
- Maison médicale : la nouvelle date de réception du chantier est fixée au 3 mars 2012. Les baux professionnels consentis aux occupants seront exécutifs à partir du 15 mars 2012.
- Zone artisanale : L'arrêt d'activité de M. Plessis dans les locaux route d'Argentan est enregistré. Le conseil est à la recherche d'un nouveau locataire.
- OPAH (Opération d'Aménagement de l'Habitat) : cette initiative du Pays d'Alençon en partenariat avec la CdC du Bocage Carrougien permet d'apporter un aide aux habitants du Bocage pour les travaux d'amélioration de la maîtrise de l'énergie et d'adaptation de l'habitat au vieillissement. Pour tout renseignement s'adresser à la CdC (Tél : 02 33 31 02 88)

Réunion du 14 février 2012 :

- Etude des différences de compétences et de taxes entre la C.U.A. (Communauté Urbaine d'Alençon) et la CdC du Pays Fertois.
- Réflexion sur les projet de Carrouges présentant un intérêt communautaire :
 - Salle multi-activité basée sur le projet décrit dans le contrat de pôle (rénovation de la salle polyvalente actuelle)
 - Construction de halles dans le centre du bourg
 - Eco-quartier sur le terrain de l'ancienne gare

Réunion du 9 mars 2012 :

- Etude des subventions demandées par les associations.
- Discussion sur Radio Coup de Foudre et les solutions pour pérenniser son fonctionnement.
- Maison médicale : étude du montant des pénalités de retard à imputer aux entreprises concernées.
- Station d'épuration : choix de l'entreprise pour les travaux d'étanchéification des bassins de lagunage.
- Rue Albert Louvel : La CdC a décidé de reporter les travaux d'aménagement du carrefour (au niveau de la maison médicale).
- Bâtiment « Le Cercle » : la CdC a abandonné son projet de rénovation, le bâtiment sera mis en vente. La mairie ne préemptera que si un projet cohérent est conçu.

Réunion du 10 avril 2012 :

- Vote des subventions
- Assainissement : des problèmes de vétusté sont apparus sur le réseau de la « Voie à la Dame ». Le tronçon dégradé a été remplacé et des devis seront demandés pour effectuer un diagnostic complet du réseau.
- Plateaux sportifs : des plantations ont disparu et certaines fissures demandent réparation.
- Rue Albert Louvel : le conseil municipal souhaite être mieux informé des projets de la CdC pour coordonner les travaux de la commune de manière efficace.
- Maison médicale : la CdC a déclaré d'intérêt communautaire le parking coté route. Le conseil municipal regrette que la CdC ait refusé de prendre en charge une partie de ces travaux.

Numéros utiles

Docteur Ermessent (Médecin)	02 33 27 21 33
Docteur Novak (Médecin)	02 33 27 20 34
Docteur Lair (Médecin)	02 33 26 10 25
Docteur Pouard (Gynécologue)	06 28 32 38 48
Mme Legendre (Infirmière)	02 33 27 25 06
Cabinet ASICA (Infirmière)	02 33 28 46 87
Docteur Delannoy (Pharmacien)	02 33 27 20 27
M. Ségeon (Kinésithérapeute)	02 33 27 21 39
Carrouges Ambulances	02 33 27 21 06
MM. Hanachi-Thibouville (Vétérinaires)	02 33 27 24 79
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
Centre de Loisirs / Familles Rurales	02 33 26 06 27
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 31 02 88
Château	02 33 27 20 32
Parc Naturel Régional	02 33 81 75 75
Maison du Parc	02 33 81 13 33
Presbytère	02 33 27 20 39
Gendarmerie	02 33 82 28 30
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
ADMR (Aide à domicile)	02 33 27 56 67
UNA (Aide à Domicile)	02 33 27 28 90
La Tonnelière (Repas à Domicile)	02 33 31 78 13
Point Info Tourisme	02 33 28 64 71
Espace Public Numérique	02 33 26 78 43
A.M.C. (Musique)	02 33 29 12 57
Bibliothèque Municipale	09 66 44 95 48
Carrouges Moto	06 76 08 32 17
Comité de Jumelage	02 33 27 22 79
Aura Canto (Chorale)	02 33 27 23 36
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26
La Gaule Carrougienne	06 22 51 10 42
A.B.C. (Club de Badminton)	02 33 27 08 56
F.C.C. (Club de Football)	02 33 27 72 91
Club de Gym	02 33 39 14 36
Club de Judo	02 33 27 26 10
Equitation	06 16 30 47 13
Tennis	02 33 27 29 15
MMA	02 33 27 20 78
Crédit Mutuel	08 20 88 85 99
Crédit Agricole	08 25 84 04 18
Maître Baudrant (Notaire)	02 33 27 20 01
Normandimmo	02 33 28 10 20
Century 21	02 33 26 19 49

Sudoku

		3				1		
5	8						4	2
			9		7			
	4			3			1	
			2	8	4			
	2			7			3	
			6		8			
7	1						6	3
		8				5		

Solution du numéro précédent :

9	1	4	6	3	7	8	2	5
8	6	5	9	4	2	3	7	1
3	2	7	1	5	8	9	4	6
7	3	9	4	1	6	2	5	8
2	5	1	3	8	9	4	6	7
6	4	8	7	2	5	1	3	9
1	8	6	2	7	4	5	9	3
4	9	3	5	6	1	7	8	2
5	7	2	8	9	3	6	1	4

Directeur de la publication : M. Ermessent, Maire.
Edition du Conseil Municipal de CARROUGES.
L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission Communication.

MAIRIE 1 Place Charles de Gaulle
61320 CARROUGES
Tél : 02 33 27 20 38
Fax : 09 70 62 26 45
mairie.carrouges@wanadoo.fr

Ne peut être vendu

